



MAIRIE DE MODANE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 JANVIER 2017

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le vingt-trois janvier deux mille dix sept, à 20H30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.

Membres présents : RAFFIN Jean-Claude - SELTZER Nicole - CHEVALLIER Sabine - MASOCH Gérard - CHIAPUSSO Aline - THOMAS Louis - FACON Christlan - RATEL Chantal - SIMON Christlan - LETT Xavler - PERRI René - FRIQUET Claude - TEYSSIER Yannick - BOTTE Géraldine - MOREAU Dominique - JAMMES Sandrine - GINDRE Gabrielle - PETINOT Laurence

Absents excusés : PASTEL Denis - CRASEZ Angeline

Procurations : THEOLIER Thierry à RAFFIN Jean-Claude - BILLOIR Julien à CHIAPUSSO Aline - DA LAMA Marie à SELTZER Nicole

Conseillers en exercice : 23 **Quorum :** 12 **Présents :** 18 **Pouvoirs :** 3 **Votants :** 21

Madame Sabine CHEVALLIER a été élue secrétaire

=====

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 19 décembre 2016.

1. SUBVENTION A L'ASSOCIATION «MODANE VALFREJUS ASSOCIATION» POUR L'ORGANISATION DU «TRAIL BLANC DU THABOR A VALFREJUS LE 28 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 1 contre (M. René PERRI), accorde une subvention exceptionnelle à hauteur de 50% du montant du déficit de cette manifestation, s'il y a lieu, plafonnée à sept cent cinquante euros (750 €) hors aides publiques à l'association «Modane Valfréjus association» pour l'organisation du Trail Blanc du Thabor le 28 janvier 2017.

2. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017 comme indiqué ci-dessous :

POSTES	CREES	POURVUS
ADMINISTRATIF		
Directeur Général des Services	1	0
Attaché Territorial	1	0
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	2	2
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	2	2
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe TNC (28h)	1	1
	10	8
TECHNIQUE		
Ingénieur Territorial	1	1
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1	1
Technicien Territorial	1	1
Agent de Maîtrise Principal	3	3
Agent de Maîtrise	3	3

Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	2	1
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	4	4
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	5	5
	20	19
POLICE MUNICIPALE		
Gardien de Police Municipale	1	1
	1	1
SERVICES SCOLAIRES/CANTINE		
ATSEM 1 ^{ère} classe	3	3
ATSEM 1 ^{ère} classe TNC (28h)	1	1
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (32h)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (33h50)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (24h57)	1	1
	8	8
DIVERS		
Adjoint Technique 1 ^{ère} classe TNC (28h50)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (28h)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (14h50)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (17h50)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (18h)	1	1
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TNC (12h)	1	1
	6	6
BIBLIOTHEQUE		
Assistant territorial principal 1 ^{ère} classe de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1
	1	1
TOTAL GENERAL	46	43

3. DON MANUEL DE MILLE EUROS POUR AIDER AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE A DESTINATION DE L'ECOLE JULES FERRY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don manuel d'un montant de mille euros (1 000 €) au profit de l'Association Scolaire Jules Ferry pour aider au financement de l'achat de matériel informatique à destination de l'école primaire Jules Ferry de Modane.

4. AVIS DE PRINCIPE SUR L'OUVERTURE DU SUPERMARCHÉ CASINO DOUZE DIMANCHES EN JOURNÉE DURANT L'ANNÉE 2017

Après en avoir délibéré, par 21 voix contre, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la mise en œuvre des formalités nécessaires à la suppression du repos dominical des salariés dans la limite maximale de douze dimanches par an pour l'année 2017 conformément au Code du travail.

Sollicite l'avis de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise sur cette affaire communale.

5. CESSION FONCIÈRE D'UNE PARCELLE COMMUNALE AUX CONSORTS MEUNIER/DRINAL – LIEUDIT «LE BESSET»

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 1 abstention (Mme Dominique MOREAU), approuve la cession par la Commune de Modane de la parcelle communale cadastrée section A n°3813A, pour une superficie de 666 m² (partie de la parcelle A n° 3813) conformément aux modalités et conditions exposées ci-avant, pour la somme de quarante-six mille six cent vingt euros (46.620,00 €).

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée dont l'acte notarié.

6. ANIMATION DU SITE S 37 (MASSIF DU MONT THABOR) NATURA 2000 – APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2017

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le projet d'animation générale du site Natura 2000 S37, pour l'année 2017, ainsi que le plan de financement prévisionnel ci-dessous, dont le coût d'objectif

s'établit à dix-neuf mille deux cent cinq euros et cinquante-six centimes toutes taxes comprises (19 205.56 € TTC).

Cout d'objectif TTC	19 205.56 €
Financement	
Etat (MEDDE) Minist ^{ère} de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	9 602.78 €
UE (FEADER)	9 602.78 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier de l'Etat (MEDDE) et de l'Union Européenne (FEADER) dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

7. AMELIORATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS MODANE/VALFREJUS : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «BOURGS CENTRES / POLES DE SERVICES»

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous, dont le coût d'objectif s'établit à cent vingt-neuf mille cinq cent cinquante euros hors taxes (129 550.00 € HT) :

Cout d'objectif HT	129 550.00 €
Financement	
Région Auvergne-Rhône-Alpes (40%)	51 820.00 €
Autofinancement communal	77 730.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

8. DEPLOIEMENT DU WIFI GRATUIT SUR L'ENSEMBLE DE LA STATION DE VALFREJUS : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «BOURGS CENTRES / POLES DE SERVICES»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous, dont le coût d'objectif s'établit à cinquante mille euros hors taxes (50 000.00 € HT).

Cout d'objectif HT	50 000.00 €
Financement	
Région Auvergne-Rhône-Alpes (40%)	20 000.00 €
Autofinancement communal	30 000.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier du Conseil Régional-Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

9. RENOVATION THERMIQUE DE LA MAISON MEDICALE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES DANS LE CADRE DU PROGRAMME «BOURGS CENTRES / POLES DE SERVICES»

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous, dont le coût d'objectif s'établit à soixante-deux mille cinq cents euros hors taxes (62 500.00 € HT).

Cout d'objectif HT	62 500.00 €
Financement	
Région Auvergne-Rhône-Alpes (40%)	25 000.00 €
FSIL (25%) Fond Soutien Investissement Local	15 625.00 €
Autofinancement communal	21 875.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter le concours financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de cette affaire et à signer tous les documents afférents.

Monsieur Christian SIMON sollicite la revalorisation des loyers de ce bâtiment lorsque tous les travaux seront achevés.

10. BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ANNEE 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve Les ouvertures de crédits en section d'investissement au titre de l'année 2017 proposées ci-dessous :

CHAPITRE BUDGETAIRE D'OPERATION	COMPTE	MONTANT
19 – Matériel et mobilier	2182	30 000 €
32 – Equipements sportifs	2313	15 000 €
39 – Aménagements de sécurité	2315	30 000 €

11. AFFAIRES DIVERSES

➤ Plan numérique 2017

Sabine CHEVALLIER expose que dans le cadre du plan numérique, le collège de Modane a été choisi comme établissement «Laboratoire».

Par conséquent, il va percevoir des subventions de la part du Conseil Départemental et de l'Etat pour l'acquisition d'équipements numériques.

L'école de Modane pouvant bénéficier de ce dispositif, une demande de subvention a été effectuée pour financer à hauteur de 50% l'achat de 36 tablettes, des meubles de charge, des coques de protection et la Commune s'est engagée à investir dans l'amélioration du wifi de ce bâtiment.

➤ Résidence Autonomie Pré Soleil

Jean-Claude RAFFIN précise qu'après plusieurs années de déficit, la Résidence Autonomie Pré Soleil va atteindre son équilibre financier sur l'année 2017 suite aux nombreuses arrivées de résidents.

➤ SMTV : lancement d'une procédure de délégation de service public pour les remontées mécaniques du domaine skiable de Valfréjus

Suite au départ du Julien NOËL, le 05 mars prochain, la convention de régie intéressée va s'arrêter au 30 juin 2017 par anticipation. Lors du prochain Conseil d'Administration de la SOGENOR, une convention entre SOGENOR et SSIT (Savoie Stations Ingénierie Touristique) doit être validée pour la direction déléguée de SEDS jusqu'au 30 juin 2017.

Il a donc été décidé au Comité Syndical du SMTV de relancer une délégation de service public pour la gestion du domaine skiable de Valfréjus avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2017.

➤ Coupure d'eau du 19/01/2017

Christian SIMON demande à ce qu'un courrier recommandé soit adressé à notre délégataire SUEZ pour signaler notre mécontentement quant au service d'assistance qui ne répond pas ou répond tardivement aux appels des usagers lors des pannes du réseau.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h40.

A Modane, le 27 janvier 2017

La Secrétaire de séance,



Sabine CHEVALLIER

Le Maire,



Jean-Claude RAFFIN